

RENFORCEMENT EXCEPTIONNEL DU

FNE-FORMATION

Fond National de l'Emploi pour la Formation
Créé en 2013 pour aider au financement de la formation en période d'activité partielle

Objectifs du dispositif :

- Maintenir l'emploi et une activité
- Investir dans les compétences des salariés
- Faire face aux mutations économiques



CONDITION
Avoir mis en place une **activité partielle** de ses salariés

COVID-19 : QUELS CHANGEMENTS ?

- Cible élargie à toutes les entreprises
- Taux augmentés
- Pas de plafond horaire
- Procédures simplifiées
- Mise en place : le 14/04/2020

QUELLES FORMATIONS ?



Toutes les actions de formations

- A distance tant que confinement
- En présentiel possible au-delà



EXCLUES : Formations obligatoires au titre de la sécurité. Apprentissage. Alternance

POUR QUI ?



Tous les salariés

- En activité partielle
- Sur leur temps d'inactivité



SAUF contrats d'apprentissage, contrats de professionnalisation

100% DES FRAIS PÉDAGOGIQUES PRIS EN CHARGE*

Coût < 1 500 € TCC / salarié
➔ Accord direct*

Coût > 1 500 € TCC / salarié
➔ Instruction détaillée



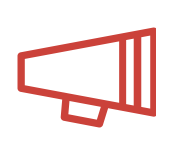
MODALITES

Pièces à joindre au dossier

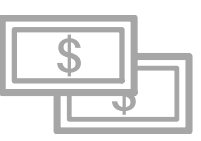
- Tableau récapitulatif des formations pour chaque salarié
- Liste nominative des personnes en activité partielle
- Convention simplifiée individuelle (par entreprise) ou collective (via OPCO)
- Devis pour toutes les formations demandées

Convention simplifiée entre l'Etat (la DIRECCTE) et l'entreprise ou un OPCO

➔ **Envoyer à la DIRECCTE**



Votre OPCO est là pour vous accompagner dans ces démarches. Certains OPCO prévoient de faire des actions collectives groupées.
➔ **Renseignez vous !**



PAIEMENT

- Pas de subrogation
- 50 % au démarrage du plan d'action, 50 % à la fin de tout le plan d'action

AVANTAGES

- Pas de plafond horaire
- Les salaires bénéficient de l'aide à l'activité partielle
- Plan de développement des compétences non impacté
- Applicable jusqu'au 31/12/2020

*sous réserve d'acceptation du plan global proposé



ALPI VOUS INFORME :
L'ESSENTIEL A SAVOIR SUR LA FORMATION PROFESSIONNELLE